Fond Dur Préplast®

pour la préparation et le bouche-porage des bois intérieurs avant finition

Bouche-pores traditionnel de haute qualité

Réchauffe la couleur naturelle du bois

Séchage rapide

Conseillé sur parquets résineux

Idéal sur bois exotiques

DESTINATION ET PRÉSENTATION

- Le FOND DUR PRÉPLAST® BLANCHON se distingue des fonds durs classiques (cellulosiques) par la très haute qualité de ses résines. Dotées d'une haute dureté et d'une excellente aptitude au polissage, elles permettent également le recouvrement par la plupart des finitions BLANCHON :
  - Vitrificateurs parquet monocomposants BLANCHON : OCÉANIC®, PARQUETS-ESCALIERS formule Gel, ENVIRONNEMENT, ATHEN®, RA AQUA, VP et VP 2000,
  - Vitrificateur parquet 2 composants SVP AQUA,
  - Vernis bois BLANCHON : DÉCORATION ENVIRONNEMENT, VERNIS GEL BOIS CIRÉ, EXP et MARIN,
  - Peinture Bois Très Longue Durée Environnement BLANCHON,
  - Cires et encaustiques,
  - Etc.
- Le séchage rapide du FOND DUR PRÉPLAST® autorise un égrenage très rapide après l'application, ce qui occasionne un gain de temps appréciable. Le travail est facilité, car le FOND DUR PRÉPLAST® relève peu les pores du bois.
- Le FOND DUR PRÉPLAST® optimise l'accrochage des vitrificateurs sur bois exotiques (essences souvent grasses), et sur des parquets ayant été anciennement cirés, encaustiqués ou huilés.
- L'utilisation, en première couche, du FOND DUR PRÉPLAST® est également recommandée lorsqu'on souhaite conserver au bois une nuance la plus claire possible (évite les réactions colorées de certains vitrificateurs sur pin, pitchpin, sapin et bois résineux en général), ou sur parquets teintés (voir § MISE EN TEINTE).
- Avant une mise en cire, le FOND DUR PRÉPLAST® assure une meilleure protection du parquet et permet un travail plus rapide.
- Le FOND DUR PRÉPLAST® est recommandé pour "isoler" les joints "pont de bateau" avant toute finition.
- Aspect incolore.

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Le FOND DUR PRÉPLAST® ne sera appliqué que sur un bois aplani et mis à nu par ponçage (décapage et décirage déconseillés ; cf. ANNEXE*), dépoussiéré et exempt de traces de détergent, de gras, de cire, d'encaustique, de polish ou d'huile de lin (ou autres huiles spécifiques).
- Le parquet devra être parfaitement sec et propre : en général, humidité inférieure à 10% ; consulter le D.T.U. en vigueur (proscrire l'utilisation de lessives, d'éclaircisseur, d'agents blanchissants ou de nettoyant parquet).
- Un dépoussiérage soigneux suivra.
- Sur parquets collés, l'utilisation du LIANT MASTIC À BOIS BLANCHON est recommandée pour un rebouchage "toujours à la teinte".
- Important : traiter si nécessaire avec le TRAIT'PLUS® MU BLANCHON.
- Sur parquets collés, l'utilisation du LIANT MASTIC À BOIS BLANCHON est recommandée pour un rebouchage "toujours à la teinte".

IMPORTANT : traiter si nécessaire avec le TRAIT'PLUS® MU BLANCHON.

Traitement insecticide

- Seuls les produits de traitement préconisés par BLANCHON peuvent être employés (TRAIT'PLUS® MU).

Mise en teinte

- Les parquets poncés (bois "mis à nu") peuvent être teintés avec la TEINTE À BOIS BLANCHON spéciale parqueteurs ou le VIEILLISSEUR BOIS BLANCHON (nuances positives). Après séchage, appliquer une couche de FOND DUR PRÉPLAST® afin de "bloquer" la teinte.
- Proscrire l'utilisation de lasure.

MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION

- Sans mélange, prêt à l'emploi. Aucune dilution n'est nécessaire dans des conditions normales.
- Bien agiter l'emballage avant l'emploi.
- Ne pas appliquer à une température inférieure à 12°C). Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas laisser plantes et aquariums au contact des vapeurs de solvants.
- L'application se pratique à la brosse, au rouleau (poils courts), en une couche régulière et garnie.
- Égrener la couche après séchage, avec un abrasif fin, pour éliminer les petites aspérités du bois. Aspirer soigneusement les poussières.
- Appliquer la finition choisie (en 2 couches s'il s'agit d'un vitrificateur).

Blanchon

BLA_FTFond dur preplast_FRA.indd 1 01/09/2015 15:09

Fond Dur Préplast®

Nettoyage des ustensiles

- Immédiatement après usage avec le DILUANT SYNTILAC® BLANCHON.
- Reboucher soigneusement après utilisation. Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

SÉCHAGE

- Séchage hors poussières : 15 minutes environ.
- Séchage "égrenable/recouvrable" : 45 minutes, dans des conditions normales.
- Le recouvrement par le vitrificateur choisi doit intervenir dans les 48 heures.

RENDEMENT

- 10 m² au litre par couche.

CONSERVATION

- Stocker à l'abri du gel (attention au stockage dans les véhicules).
- Reboucher soigneusement après utilisation.

DONNÉES TECHNIQUES	
DESTINATION	BOUCHE-PORES DE HAUTE QUALITÉ POUR LA PRÉPARATION
TYPE DE RÉSINES	Synthétiques
CLASSIFICATION AFNOR	Famille 1, classe 5b/7
DENSITÉ	0,89 (à 20°C, selon NFT 30020)
VISCOSITÉ	160 centipoises (BROOKFIELD T2)
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) correspondante (disponible sur www.blanchon.com ou sur www.quickfds.com)
RECOUVRABILITÉ	45 minutes selon température et degré hygrométrique (par le vitrificateur dans les 48 heures)

*ANNEXE : PONÇAGE D'UN PARQUET À LA MACHINE
• Il s'effectue à l'aide d'une ponceuse à parquet, d'une bordeuse pour les bords et d'un racloir pour les angles.
• La ponceuse à parquet s'utilise dans le sens de la lumière ou mieux, si possible dans le sens du bois.
• Progresser régulièrement pour traiter toute la surface de manière identique.
• 1er passage : gros grains (24, 30 ou 36) pour mettre le parquet à nu et l'aplanir.
• 2e passage : grains moyens (50 ou 60) pour régulariser la surface.
• 3e passage : grains fins (100 ou 120) pour compléter la finition.
• Réaliser le pourtour de la pièce (bordeuse et racloir).
• Le polissage avec une monobrosse équipée d'une grille abrasive (100 ou 120) parfait la préparation de surface, en particulier sur des parquets présentant des alternances de fil : mosaïque, chevron, bâton rompu, Point de Hongrie, etc.
• Dépoussiérer soigneusement à l'aide d'un aspirateur puissant (surface à vitrifier ainsi que plinthes, rebords de fenêtres et radiateurs).

Fiche Technique validée par le Service Technique et diffusée le 01.07.2015.
Conçu, mis au point et fabriqué en France.
Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif.
Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits.
Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures.

28 rue Charles Martin - BP 105
69192 SAINT-FONS CEDEX (France)
Tél. 04 72 89 06 06 - Fax 04 78 70 07 18
Export Lines: Tel: (0033) 472 89 06 09
Fax: (0033) 472 89 06 02
BLANCHON S.A. - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 4 258 258€
RCS LYON 390 112 886 - APE 2030 Z - E-mail : blanchon@blanchon.com
Sites internet : www.blanchon.com - www.lqeblanchon.com

4.2.3.A04 01/07/2015.